

**APPARTENIR  
AU DELÀ  
DES FRONTIÈRES**



**LOGEMENT  
AU CANADA**

**GUIDE D'INFORMATION**

pour les nouveaux arrivants  
réfugiés LGBTQI parrainé  
par le partenariat Rainbow  
Refugee Assistance.



**Avant votre arrivée au Canada, votre groupe de parrainage travaillera avec vous pour planifier votre lieu de résidence. Vos parrains vous aideront à planifier un hébergement temporaire ou à court terme afin que vous ayez un endroit où rester pendant vos premiers jours et semaines au Canada. Ils vous aideront également à trouver un logement à long terme.**

Ils vous interrogeront sur vos besoins à court et à long terme. Il se peut que vous ne puissiez pas avoir tout ce que vous voulez, mais il est utile de parler de ce dont vous avez besoin, de ce qu'il est agréable d'avoir et de ce qui est possible.

### **QUELQUES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE :**

- Le logement peut être très cher et difficile à trouver dans les villes canadiennes, en particulier dans les grandes villes comme Vancouver et Toronto. Les loyers peuvent facilement représenter plus de 50 % du salaire mensuel d'un travailleur. Dans ces villes, le loyer représente souvent jusqu'à 80 % du revenu mensuel qui vous est versé en tant que nouvel arrivant parrainé au cours de votre première année.
- De nombreux Canadiens partagent leur logement ou vivent avec des colocataires pour que leur loyer soit abordable. La colocation est moins chère, mais vous devrez tenir compte de votre confort et de votre sécurité avec les colocataires avec lesquels vous vivez.
- Dans les villes canadiennes, certains quartiers sont plus sûrs et plus confortables que d'autres pour les personnes LGBTQI. Votre groupe de parrainage peut vous aider à vous orienter vers des quartiers plus sûrs et plus favorables aux LGBTQI.
- L'accès aux transports en commun est utile. Dans les villes, il peut être moins cher de vivre en dehors du centre-ville et d'utiliser les transports en commun. Vous pouvez réfléchir à la manière dont vous vous rendez au travail, à l'aide à l'installation et aux entreprises accueillantes pour votre culture, pour les LGBTQI ou pour les deux.

### **VOS PARRAINS ORGANISERONT UN HÉBERGEMENT DE COURTE DURÉE POUR VOTRE ARRIVÉE :**

- Vous souhaitez vivre avec un hôte qui vous aidera à vous adapter?
- Qu'est-ce qui est important pour votre santé, votre sécurité et votre confort? Par exemple, avez-vous besoin de l'intimité de votre propre salle de bain, d'un endroit pour prier ou d'un endroit pour faire de l'exercice?
- Qu'est-ce qui vous aidera à vous adapter au cours de vos premiers jours et semaines au Canada? Souhaitez-vous être proche des transports en commun, des services communautaires, d'une épicerie?



## **ENSUITE, LORSQUE VOUS COMMENCEREZ À CHERCHER UN LOGEMENT À LONG TERME, VOS PARRAINS VOUS EXPLIQUERONT CE QUI SUIT.**

- Les différents types de logements disponibles dans votre ville (location, partage, coopératives)
- Les coûts et frais des différents types de logements (cautions, charges)
- Ce qui est inclus dans les différents types de logements (appareils électroménagers, meubles, wifi)
- Les règles et restrictions à connaître (animaux, fumer, étendre le linge)
- Les normes de santé, de sécurité et d'accessibilité à respecter dans les logements (parasites, détecteurs de fumée)
- Services à rechercher (laverie à proximité)
- Les responsabilités et les droits du bailleur
- Les responsabilités et les droits du locataire
- Comment contacter les autorités compétentes en matière de location dans votre province/territoire?
- Droits et responsabilités des colocataires dans un logement partagé
- La réglementation relative aux augmentations de loyer
- Les règles d'emménagement et de déménagement

## **VOS PARRAINS VOUS AIDERONT À OBTENIR UN LOGEMENT À LONG TERME :**

- en vous montrant comment trouver des biens locatifs légitimes et en vous protégeant des escroqueries.
- en faisant des suggestions sur les zones où les nouveaux arrivants LGBTQI seront plus en sécurité
- en vous accompagnant lors de la visite d'un bien locatif si vous avez besoin de leur aide.
- en vous préparant à visiter un bien locatif et à rencontrer un propriétaire ou un administrateur de biens
- en répondant aux questions appropriées et inappropriées des propriétaires ou des gestionnaires de biens immobiliers
- Questions importantes à poser sur la sécurité et l'hygiène de vie.
- en fournissant une référence au propriétaire jusqu'à ce que vous trouviez un emploi et que vous ayez un historique de crédit.
- en vous expliquant ce qu'est un bail et ce qu'il faut rechercher dans un bail.
- en prenant des dispositions pour payer la caution et en vous expliquant comment et quand vous la récupérez.
- en vous expliquant comment payer votre loyer et vos factures de services publics (électricité, chauffage, eau et internet)
- en vous aidant à obtenir une assurance habitation pour les locataires.
- en partageant des informations sur la manière de garder son logement propre, sûr et bien entretenu.



## DROITS ET RÉALITÉS DU LOGEMENT PARTAGÉ

Le partage de logement est très courant et constitue un bon moyen d'économiser de l'argent. Cependant, il est important de savoir combien de personnes partageront un espace. Pour des raisons de sécurité incendie et de santé, les propriétaires doivent respecter les limites légales du nombre de résidents.

## DROITS ET RÉALITÉS DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Selon la Charte canadienne des droits et la loi sur les droits de l'homme, chacun a droit à une protection et à des avantages égaux, sans discrimination fondée sur la race, l'origine culturelle ou ethnique, la religion, les aptitudes, le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Les lois provinciales interdisent également de refuser un logement sur la base de la race, de l'origine culturelle ou ethnique, de la religion, des capacités, du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Cela dit, de nombreux nouveaux arrivants LGBTQI sont confrontés à une certaine discrimination lorsqu'ils cherchent un logement. Cette discrimination peut consister à poser des questions déplacées, à demander une caution supplémentaire ou à refuser une personne en raison de sa race, de sa religion ou de son appartenance à la communauté LGBTQI.

Si une personne est victime de discrimination en matière de logement, elle peut déposer une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) ou de la commission ou du tribunal des droits de la personne de sa province ou de son territoire. Pour déposer une plainte auprès de la CCDP, les particuliers doivent remplir un formulaire de plainte, disponible sur le site web de la CCDP. La plainte doit être déposée dans un délai d'un an à compter de la discrimination présumée. Le dépôt d'une plainte est gratuit.



## LA CRISE DU SANS-ABRISME ET DU LOGEMENT AU CANADA

Dans la plupart des villes canadiennes, les logements sont chers et il n'y a pas assez de logements abordables pour les travailleurs ordinaires. Il n'y a pas assez de logements abordables ou subventionnés pour les familles pauvres, les personnes âgées ou les personnes handicapées ou souffrant de problèmes de santé. Les délais d'attente pour accéder à ces programmes sont extrêmement longs - souvent plusieurs années. Dans les villes canadiennes, les personnes qui n'ont pas les moyens de se loger peuvent être accueillies temporairement dans des refuges pour sans-abri. Ces abris sont surpeuplés et difficiles d'accès. En raison de leurs faibles revenus, de la discrimination et d'autres obstacles, les nouveaux arrivants LGBTQI risquent de se retrouver sans logement. Il est important que vous travailliez en étroite collaboration avec votre groupe de parrainage et d'autres ressources locales pour vous assurer que vous disposez d'un logement suffisamment sûr.

Chaque province a des droits, des responsabilités et des lois différents qui régissent les propriétaires et les locataires.

**Pour obtenir des ressources et de plus amples informations, veuillez contacter [rainbowrap@rainbowrefugee.ca](mailto:rainbowrap@rainbowrefugee.ca).**



APPARTENIR  
AU DELÀ   
DES FRONTIÈRES

POUR DES INFORMATIONS SUR LE  
CÔÛT DE LA VIE DANS DIFFÉRENTES  
VILLES CANADIENNES :

[www.numbeo.com/cost-of-living](http://www.numbeo.com/cost-of-living)